Rapport de jury session 2024

Certification complémentaire Discipline Non Linguistique

Académie de Dijon

Texte de référence

Note de service n°2019-104 du 16 juillet 2019 (BO n° 30 du 25 juillet 2019)

I - Composition du jury Elisabeth AUBOIS Dominique BEDDELEEM Julie CHEVALIER Francis CORTADO Anne DAUVERGNE William EXERTIER Sylvie FOSSURIER Sabine GASNE Paul GERMAIN Pascal IALLONARDI Isabelle MAGNIN Hervé MOINET Nadine NORGEOT-VERON Sophie ORWAT Virginie PIBAROT Isabelle SAUVAGEOT Miloude SI-MOHAMMED Cécile TYBIN Olivier VENDEME Karim ZOUAG

II - Statistiques

Statistiques générales :

Nombre total d'inscrits : 44

Nombre de candidats présents : 39 Nombre de candidats admis : 25

Soit un taux de réussite globale de 64,10%

Taux d'abandon de 11,37%

- Statistiques par langues :

→ Anglais :

Nombre de candidats anglais : 37

Nombre de candidats anglais présents : 33 Nombre de candidats anglais admis : 20 Soit un taux de réussite de 60,60% Taux d'abandon de 10,82% • Détail pour le 1^{er} degré :

Nombre de candidats inscrits : 10

Nombre de candidats présents : 9 (soit 1 abandon)

Nombre de candidats admis: 7

Taux de réussite pour le 1^{er} degré : 77,77%

Détail pour le 2nd degré

Nombre de candidats inscrits : 27

Nombre de candidats présents : 24 (soit 3 abandon)

Nombre de candidats admis : 13

Taux de réussite pour le 1^{er} degré : 54,16%

→ Espagnol:

Nombre de candidats espagnols : 3

Nombre de candidats espagnols présents : 3 Nombre de candidats espagnols admis : 2

Soit un taux de réussite de 66,66%

→ <u>Italien</u>:

Nombre de candidats italiens : 4

Nombre de candidats italiens présent : 3 Nombre de candidats italiens admis : 3 Soit un taux de réussite de 100%

• Détail pour le 1er degré :

Nombre de candidats inscrits : 2 Nombre de candidats présents : 2 Nombre de candidats admis : 2

Taux de réussite pour le 1^{er} degré : 100%

Détail pour le 2nd degré :

Nombre de candidats inscrits : 2 Nombre de candidats présents : 1 Nombre de candidats admis : 1

Taux de réussite pour le 1^{er} degré : 100%

III - Recommandations du jury

Le jury a particulièrement apprécié les candidats qui, dans leur dossier et lors de la passation de l'épreuve orale,

- ont mis en valeur leur parcours et leurs compétences en lien avec l'enseignement d'une discipline non linguistique en langue étrangère,
- ont réfléchi à un projet spécifique en lien avec la discipline non linguistique, la langue vivante enseignée et son aspect culturel,
- ont pris du recul sur l'enseignement de la DNL et analysé la plus-value d'un tel proiet.
- se sont préparés sérieusement à l'épreuve, tant d'un point de vue pédagogique que linguistique,

- se sont présentés dans une posture professionnelle adaptée,
- ont adossé l'exposé oral à une expérience de classe.

L'utilisation d'un diaporama a souvent été un plus car il soutient la structuration de l'exposé. Cependant, certains candidats ont fait de bons exposés sans diaporama, notamment lorsque des supports utilisés en classe ont pu être présentés et qu'un projet particulièrement solide a été mis en avant.

Le jury tient à rappeler aux candidats que la certification DNL s'inscrit dans l'enseignement des langues vivantes étrangères et dans une pédagogie de projet. Il encourage donc les candidats qui s'inscrivent à cet examen, à :

- connaître et maîtriser les niveaux du CECRL; pour rappel, les candidats qui se présentent à l'examen doivent avoir atteint, a minima, le niveau B2,
- connaître les grandes lignes (notions et thématiques) des programmes de langues vivantes, de manière à être en capacité de les croiser avec les programmes de DNL, ainsi que les modalités d'évaluation des candidats pour le 2nd degré,
- s'engager dans des projets, notamment en lien avec l'enseignement EMILE, pour le 1^{er} degré.

Une journée de préparation à l'examen de la certification complémentaire est prévue au plan académique de formation pour les candidats désirant se présenter à l'examen de la session 2025 : https://www.calameo.com/read/007410377829beaa9a581 Cette formation ne dispense pas d'une préparation personnelle soutenue ni de la pratique régulière de la langue vivante.

Nous remercions les services de la division des examens et concours pour l'organisation de cette session ainsi que les collègues inspecteurs pour leur participation au jury.

Nous félicitons les lauréats de cette session et incitons les candidats qui n'ont pas obtenu la certification cette année à se présenter à nouveau à l'examen. Nous adressons tous nos vœux de réussite aux candidats de la session 2025.

Isabelle Sauvageot et Christian Tessier